

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Pyrénées dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées  
11, boulevard des Récollets - 6b  
CS 97802  
31078 Toulouse Cedex 4  
05 67 11 65 45  
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

## MAIRIE DE SABAILLAN

Village  
32420 Sabailan  
05 62 65 34 61  
mairiedesabailan@gmail.com



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

# L'église Notre-Dame

Sabailan (32)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

L'église paroissiale Notre-Dame, qui dépendait des archevêques d'Auch, fut bâtie au début du XXe siècle. Remplaçant un précédent édifice construit en 1700, l'édifice moderne de style néo-gothique comprend un clocher à base carrée qui sert de porche, prolongé dans sa partie supérieure par une flèche octogonale en ardoise. La nef à trois travées est surmontée d'une voûte à croisées d'ogives et deux chapelles forment le transept.

Au sein d'un paysage agreste encore harmonieux, l'église est érigée sur le rebord d'un mamelon dont la ligne de crête descend légèrement vers le sud-est. L'occupation des lieux est ancienne et constitue le chef-lieu de la commune puisque s'y trouvent à proximité les bâtiments communaux.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Les enjeux de restauration de l'église concernent surtout sa

solidité et des opérations d'entretien.

Cette église est récente et son aspect actuel lui a été donné par la reconstruction totale du début du XXe siècle. C'est donc cette apparence très complète et unitaire que l'on devra privilégier à long terme surtout pour l'intérieur car l'extérieur est somme toute altéré par une campagne de ravalement qui a banalisé l'édifice par l'exécution d'enduits préfabriqués sans saveur ni harmonisation avec l'existant conservé.

Il ne peut être question pour l'instant de remplacer cet enduit alors que d'autres pathologies menacent la conservation du monument et la sécurité des personnes. La restauration de l'église sert tout d'abord à préserver le bien car elle fait partie de l'identité du village. Elle contribue au dynamisme du village mais accueille aussi des événements (mariage, baptême, décès, chorale, ...).

Montant des travaux	122 730 €
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Janvier 2021

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

## L'église Notre-Dame

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/74463](http://www.fondation-patrimoine.org/74463)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'église Notre-Dame

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du patrimoine